



Dominique Baud

Conseiller de Paris
Elue du 15^e arrondissement

Rentrée Scolaire

Intervention de Mme Dominique BAUD, Conseiller de Paris
Groupe « Paris Libre » (Majorité Présidentielle)

La rentrée scolaire est pour tous les élèves de France un moment magique, empreint d'émotion, de crainte, d'espoir, une date à laquelle chacun prend de bonnes résolutions. Tous ces sentiments, nous le savons, sont partagés équitablement entre les enfants, les parents et le corps enseignant.

L'école occupe une place essentielle dans le développement de la personnalité et dans l'épanouissement de chaque élève. L'ambition de la collectivité est d'y contribuer activement. C'est pourquoi, les engagements des pouvoirs publics doivent être toujours plus ambitieux et volontaires.

L'égalité des chances pour chaque élève, quelque soit le lieu où ils apprennent, constitue le fil rouge d'une vraie politique éducative. Une telle ambition nécessite des moyens.

L'implication des familles est essentielle à tous les niveaux de scolarité des enfants (suivi, accompagnement, orientation) La qualité de la relation entre l'école et les parents d'élèves contribue en effet largement à une meilleure réussite des élèves.

Le milieu scolaire doit constituer l'espace au sein duquel on doit veiller au bien être de tous les élèves et les accompagner dans la construction de leur personnalité.

Dès lors que des problèmes de **santé**, des carences de soin, ou des difficultés sociales sont susceptibles d'engendrer des difficultés d'apprentissage ou de mettre les élèves en situation d'échec scolaire, il est indispensable que des actions complémentaires concourent à un accompagnement individuel.

Il est tout aussi essentiel et de plus en plus, de prévenir **la violence** dans toutes ses dimensions et le volet éducatif y est particulièrement significatif. La nécessité de mobilisation et de coordination des différents acteurs dans un objectif de « coproduction de sécurité » en constitue un élément fondamental.

Les écoles, collèges et lycées concourent à la responsabilité civique et participent à la prévention de la violence voire de la délinquance. L'absentéisme est un premier signal d'alerte. Le renforcement des partenariats constitue l'un des moyens les plus efficaces pour la prise en charge des phénomènes de violence. C'est pourquoi l'implication des chefs d'établissement dans l'élaboration des contrats locaux de sécurité est particulièrement importante.

L'orientation individualisée et l'insertion professionnelle est au cœur de toutes les finalités de toute formation. Le projet commun de l'éducation nationale ne peut se réaliser pleinement que dans la prise en compte des aptitudes et talents individuels. L'ambition de l'école est d'offrir à chaque élève les conditions lui permettant de développer un projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle.

La réussite scolaire et le devenir professionnel des jeunes doivent être au cœur de la démarche éducative.

Ces ambitions peuvent-elles être atteintes à Paris?

Il semblerait que la rentrée scolaire 2007-2008 se soit globalement bien passée et c'est important.

Pour autant je tiens à souligner un certain nombre de points qui me semblent essentiels, et qui tous peuvent être améliorés pour fournir, au delà de la rentrée scolaire, le meilleur accueil et les meilleures chances de réussir.

L'accueil des élèves

On constate **un fléchissement des inscriptions en maternelle**, les enfants nés dans les années 2000, 2001, ayant rejoint maintenant les écoles élémentaires. Ce phénomène est certes en partie démographique mais il est aussi lié au problème du logement à Paris.

Si nous ne réussissons pas à trouver de solutions pour loger les familles moyennes et de plus de 2, 3 ou 4 enfants à Paris, notre capitale se retrouvera demain privée d'une grande richesse. En effet, le réalisme de la situation nous fait craindre pour demain, un Paris peuplé de familles riches et d'un certain âge et parallèlement de familles toujours plus modestes et particulièrement aidées.

Il convient aussi de prendre en compte la scolarisation des élèves dans le privé, à concurrence de 25% en moyenne, à Paris.

Vous parlez M. le Maire de livraisons de locaux neufs, mais il serait opportun de préciser la nature exacte de ces locaux. Combien d'écoles neuves, de quelle capacité, combien de locaux supplémentaires annexés à un établissement déjà existant.

La ville disposerait d'une centaine de classes disponibles en maternelle alors même que l'accueil réel serait en baisse. La meilleure utilisation à mon sens de ces locaux vides existant, serait la **création de jardins d'enfants**, structures intermédiaires entre la crèche et l'école, pour des enfants de 2 ans et demi à 4 ans afin de permettre à ceux gardés à la maison, de découvrir la structure collective avec douceur, afin d'éviter de mettre dehors, en cours d'année, des enfants inscrits en crèche, afin de désengorger les établissements et d'éviter de mettre de trop petits enfants dans des structures non adaptées ou pour des raisons financières (structures moins chères que la crèche et moins contraignantes que l'école). **Je ne manquerai pas de rappeler cette proposition aussi souvent que j'en aurais l'occasion.** Cette proposition permettrait ainsi de répondre avec efficacité à la demande des 3200 enfants de moins de 3 ans dont vous parlez et qui n'auraient pu être accueillis à l'école.

S'agissant **du Handicap**, il y a le problème de l'accessibilité des locaux mais il faut que cet aménagement soit vraiment suivi d'un accueil de jeunes handicapés.

Il est certain qu'avec une réelle volonté de votre part renforcée par l'application de la loi sur le handicap de 2005, bon nombre d'établissements ont fait l'objet de travaux les rendant accessibles, mais un gros travail d'aménagement reste encore à faire.

Mais pour autant, pour accueillir de jeunes handicapés, il faut du personnel. C'est ainsi que **le nombre des auxiliaires de vie** doit être multiplié. Je salue donc ici la volonté de M. Xavier DARCOS de multiplier les auxiliaires de vie, mais aussi de valoriser de façon importante cette fonction essentielle auprès des jeunes écoliers handicapés.

La formation **d'animateurs de la ville** est aussi un facteur essentiel à la réussite de cette volonté politique majeure d'intégration.

Et ce, tant à l'école, qu'au sein des centres de loisirs, saluant ici, comme je l'ai fait lors d'un précédent Conseil de Paris, l'action de l'association « Loisirs Pluriel »

J'en profite aussi pour saluer **l'inauguration récente des Centres Handijeunes, Alice MILLAT et Saint-Jean de Dieu** (223 rue Lecourbe, 75015 PARIS) réalisation

de la Mairie de Paris, soutenue activement par les Mairies des 14^{ème} et 15^{ème} arrondissement et par l'énergie et la volonté de Mme Murielle VANDECAPELLE, Présidente de l'Association Sportive Handi-Jeunes de Paris et de celle de la Directrice du Centre Saint-Jean de Dieu. Ainsi, en plus des structures scolaires, de jeunes handicapés peuvent aussi trouver des structures sportives adaptées. On constate de fait que les éducateurs et les personnels encadrent et entourent ces jeunes avec plus d'optimisme et d'efficacité lorsqu'ils trouvent auprès des pouvoirs publics de l'écoute et constatent ainsi Action et Réalisation.

S'agissant **des jeunes enfants malades**, il convient de souligner l'action de l'école dans l'hôpital et de l'aide qu'une ville comme Paris peut apporter. L'école à Necker, de même que les efforts en matière informatique et de vidéo conférence en partenariat, ont permis d'équiper des projets à Trousseau et à Robert Debré.

L'accueil dans les locaux

S'agissant de **l'entretien des locaux**, vous annoncez un chiffre important de travaux d'entretien depuis le début de la mandature. Pour autant je tiens à dire combien ceci est insuffisant, preuve en est notamment dans le 15^{ème} arrondissement où la caisse des écoles, à chaque vacances scolaires, prend le relais, malgré les faibles moyens que vous lui donnez, pour rénover bon nombre de salles de classe, préaux ou réfectoires. En effet, un entretien courant est un gage de durée dans le temps.

Des questions essentielles d'hygiène vous ont conduit à un effort important concernant **la rénovation et l'entretien des sanitaires**. Il faut continuer.

Dans un ordre d'idée similaire, il conviendra d'être particulièrement vigilant contre les poux et de prendre des mesures contre ce fléau.

Par contre vous faites totalement l'impasse sur **la sécurité aux abords des écoles** dans votre communication. Or, c'est un point important de la vie des écoliers puisqu'il s'agit de leur sécurité chaque fois qu'ils se rendent à l'école ou la quittent. Se déplacer à Paris peut-être rapidement un parcours du combattant dangereux et problématique : les voitures se croisent avec les autobus et les vélos, qui eux mêmes circulent de plus en plus nombreux sans respecter les règles du code de la route (sens interdit, feux rouges, trottoirs...) Les travaux se multiplient et les embuches encombrant les trottoirs. C'est ainsi, qu'au minimum, une bonne sécurité doit-être assurée aux abords de toutes les écoles, et qu'il serait important de connaître arrondissement par arrondissement, les points écoles surveillés.

L'accueil en temps périscolaire.

Il y a tout d'abord le temps de **la cantine** que fréquente chaque année un plus grand nombre d'enfants. Il faut en améliorer la quantité, la qualité, mais aussi l'encadrement et la surveillance. Il est important que les enfants apprennent et comprennent l'intérêt de manger correctement, moyen de lutte efficace contre l'obésité. Mais pour ce faire, les animateurs doivent être mieux formés, plus motivés et disponibles. Leur choix est important et la valorisation de leur rôle doit être approfondi afin de lutter contre un fort absentéisme.

La ville doit encore faire d'importants efforts en ce sens mais aussi en améliorant de façon significative et immédiate les remplacements.

Les ateliers bleus, le soir ont un franc succès à tel point qu'il pourrait aussi être envisagé d'en proposer à l'heure du déjeuner où les enfants, parfois désarmés dans la cour, s'adonnent parfois à des actes de violence ou à des jeux dangereux.

Les ateliers de soutien scolaire s'avèrent très efficace en primaire. Ils devraient être proposés aux collégiens, la demande est de plus en plus réelle dans les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Par ailleurs, au collège, Il conviendrait de proposer aux élèves des activités sportives et culturelles et les y conduire, afin de sécuriser les jeunes et leurs parents.

Les centres de loisirs accueillent de plus en plus de jeunes au sein de structures mieux organisées et mieux encadrées

De la même manière, un plus grand nombre d'enfants ne partant pas en vacances en famille bénéficie des « séjours aventures ». Mais ce constat est-il de se féliciter de ce que plus d'enfants puissent partir grâce à la collectivité (15800 en 2007, 12300 en 2000) ou de s'inquiéter du plus grand nombre de situations précaires ou de pauvreté à Paris.

Il serait opportun de généraliser l'âge d'accueil des enfants dans les centres de loisirs et notamment de créer deux entités, d'une part pour les jeunes de moins de 13 ans, d'autre part pour les jeunes de 13 à 16 ans. Cette proposition semble maintenant pouvoir être retenue par la ville et je regrette qu'elle ne l'est pas été en 2002, lorsque j'en ai fait la demande à la ville dans le cadre des propositions et demandes du 15^{ème} arrondissement lors des réflexions et échanges sur le « Bureau des Temps »

Ainsi donc, une bonne Rentrée Scolaire, mais des efforts doivent encore être faits pour la transformer en bonne Année Scolaire. Voici donc quelques propositions :

- Un accueil des enfants à l'école dès 8 heures du matin
- Une régularité du soutien scolaire de la 6^{ème} à la 4^{ème}
- Une sécurité scolaire dans les transports, de l'école à une activité périscolaire
- Une meilleure utilisation des écoles pour occuper notamment les adolescents.
- La création de jardins d'enfants pour les enfants de 2 ans et demi à 4 ans.
- Un accompagnement des parents avec leurs enfants en cas de difficultés.
- Toujours plus d'efforts et dans tout Paris, pour la sécurité aux abords des écoles.

Réponse de Eric FERAND, adjoint au Maire de Paris, chargé des Affaires Scolaires :

Il veut poursuivre la scolarisation dès le plus jeune âge, pour l'apprentissage de la langue...

Quant à la question des rythmes scolaires : il rappelle à Claude GOASGUEN, que ce dernier a eu les mêmes responsabilités à la Ville de Paris dans le passé, et qu'il est surprenant qu'il soit d'accord pour supprimer l'école le samedi matin, en demandant à la Mairie d'instaurer en remplacement des activités périscolaires, alors même qu'il se souvient de l'état de la situation du périscolaire en 2001.

Il m'affirme que de très gros efforts ont été faits dans le 15^{ème} arrondissement (20.000 euros dépensés en 2000 en moyenne par école et 35.000 euros en 2007)

Il rappelle les efforts dans la mise en place des ateliers bleus et du soutien scolaire.

Par contre, il convient de ne pas confondre le temps scolaire (qui relève de l'état) et le temps périscolaire (qui relève de la municipalité)

Réponse de Mme Pénélope KOMITES, adjointe au Maire de Paris chargée des handicapés :

La loi de 2005, ne donne pas droit aux familles d'avoir une place dans une école pour un enfant handicapé mais donne droit seulement à l'inscription.

Ne pas confondre, auxiliaire de vie scolaire (attachée à un enfant handicapé) et emploi de vie scolaire (emploi attaché au soutien global à l'école et à sa direction)

Bon avancement dans les centres de loisirs et volonté d'en créer dans chaque arrondissement de la capitale.

